

PROTCOLE SANITAIRE DES CLASSES TECHNIQUES DU REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE

CONSIGNES ADRESSÉS AUX DANSEURS PARTICIPANTS ET AUX ENSEIGNANTS

AVANT DE PARTIR DE CHEZ VOUS

- Pour être admis à une classe, vous devez, **au plus tard le vendredi midi précédant ladite classe** :
 - vous y être inscrit au préalable auprès du RQD;
 - avoir rempli votre fiche du participant Emploi-Québec pour la saison;
 - avoir payé cette classe.

À défaut d'avoir rempli ces trois conditions **dans le délai prescrit**, vous ne serez pas sur la liste de présences de cette classe et vous ne pourrez donc pas y être admis.
- Avant de vous déplacer en classe, procédez à votre autodiagnostic à l'aide de notre questionnaire-santé. Si vous répondez oui à un des choix, ou si vous avez un doute :
 - restez à la maison;
 - prévenez immédiatement le RQD de votre absence;
 - surveillez votre état et suivez les recommandations de la Direction de la santé publique.
- Consultez la page Facebook du RQD avant de partir. Si une classe devait être annulée à la dernière minute, c'est là que ce sera indiqué.
- Revêtez vos vêtements d'entraînement chez vous, car vous ne pourrez pas vous changer sur place. Assurez-vous qu'ils soient fraîchement lavés avant de les porter. Privilégiez des vêtements longs qui couvrent la peau.
- Apportez le strict minimum, car en arrivant, vous devrez disposer de vos effets personnels à distance de ceux des autres, dans un endroit aménagé à cet effet, mais plutôt exigü. À noter que dans le studio, seule votre bouteille d'eau sera autorisée.
- Apportez votre couvre-visage personnel. Vous devrez le porter en arrivant sur les lieux de la classe.
- Planifiez vos déplacements afin d'arriver 5 à 15 minutes **avant** le début de la classe, pas plus tôt, ni plus tard.

CONSIGNES GÉNÉRALES SUR LES LIEUX DES CLASSES

Sur place, le RQD et/ou le studio fournira le matériel sanitaire suivant :

- Masques de protection jetables
 - Gel hydroalcoolique
 - De l'eau et du savon seront également disponibles
- Portez le masque de protection jetable qui vous sera fourni et respectez la distanciation physique prescrite en tout temps, même durant votre entraînement.
- Évitez de manipuler des objets qui ne vous appartiennent pas.
- Tout contact physique, même bref ou léger, et tout échange d'objet sont interdits en tout temps.
- Limitez vos interactions avec vos collègues. Évitez de flâner et de circuler trop nombreux dans les mêmes aires, afin que chacun puisse respecter les règles de distanciation physique en rigueur.
- Observez les règles d'hygiène et d'étiquette respiratoires :
- Lavez ou désinfectez vos mains fréquemment (à l'eau tiède et au savon pendant 20 secondes ou avec le gel hydroalcoolique fourni sur place);
 - Évitez de toucher votre visage, ou, si vous le faites, lavez vos mains;
 - Couvrez votre bouche et votre nez avec votre coude replié lorsque vous toussiez ou éternuez, puis lavez-vous

les mains;

- Utilisez des mouchoirs à usage unique, jetez-les immédiatement à la poubelle après, puis lavez-vous les mains.
- Suivez les consignes du personnel et les indications affichées dans les aires communes, le studio et les toilettes.
- Si vous devez aller à la toilette ou à l'abreuvoir :
 - utilisez seulement la toilette et l'abreuvoir autorisés par le studio;
 - lavez ou désinfectez vos mains avant;
 - manipulez en tout temps la plomberie avec du papier essuie-main jetable;
 - lavez ou désinfectez vos mains après.

Toute personne qui ne respecte pas les règles et les consignes mises en place dans le présent protocole, ou qui manifeste un comportement agressif envers le personnel chargé de l'appliquer, sera immédiatement expulsé des lieux et ne sera pas remboursé.

ACCUEIL

- En entrant dans la bâtisse, mettez votre couvre-visage personnel et désinfectez vos mains avec le gel hydroalcoolique sur place.
- Tout en respectant les directives de distanciation physique en vigueur, utilisez l'escalier. Éviter l'ascenseur.
- Si vous devez faire la file à l'accueil, respectez les directives de distanciation physique en vigueur et gardez vos distance avec vos voisins.
- À l'accueil, un représentant du RQD et/ou du studio sera présent pour :
 - vous faire signer le registre des présences (indiquant vos prénom, nom, no. de téléphone, adresse courriel, heures d'arrivée et de départ), ainsi qu'un formulaire d'engagement et un questionnaire-santé;
 - rappeler les principales consignes sanitaires comme la distanciation physique, le port du masque, le lavage des mains, l'étiquette respiratoire, ainsi que les règles à respecter dans les aires communes, les toilettes et le studio;
- Avant d'être admis dans l'aire commune, vous devrez :
 - désinfecter vos mains avec le gel hydroalcoolique fourni;
 - retirer votre couvre-visage personnel et mettre un masque de protection jetable fourni.

CIRCULATION DANS LES AIRES COMMUNES

- Dirigez-vous directement vers l'endroit désigné par le responsable du RQD ou du studio pour ranger vos effets personnels. Ne les entassez pas; rangez-les à distance de ceux des autres ou aux endroits identifiés, si c'est le cas.
- Maintenez en tout temps avec les autres une distance conforme aux directives de distanciation physique en vigueur.
- Une fois vos effets personnels rangés, prenez votre bouteille d'eau et dirigez-vous vers le studio.

EN STUDIO

- Un nombre maximum de personnes pouvant se trouver en même temps dans le studio a été fixé pour respecter les directives de distanciation physique.
- Rappel : aucun effet personnel, vêtement supplémentaire ou accessoire n'est autorisé dans le studio, sauf votre bouteille d'eau.
- Gardez une distance conforme aux directives de distanciation physique en vigueur les uns des autres si vous devez faire la file pour entrer en studio.
- Désinfectez vos mains au gel hydroalcoolique fourni à l'entrée du studio.
- Dirigez-vous sur une croix libre marquée au sol par du ruban adhésif. Ce sera votre marque personnelle tout au long de la classe. Cette marque vous assure une distance minimale conforme aux directives de distanciation physique en vigueur avec vos plus proches voisins.

- Aucun contact n'est autorisé entre les danseurs, même brefs ou légers.
- Même si le déroulement de la classe prévoit des déplacements, la distance minimale conforme aux directives de distanciation physique en vigueur entre chaque personne doit être respectée.
- Gardez votre masque de protection au visage, de manière à couvrir à la fois votre nez et votre bouche, en tout temps durant votre entraînement.
- Vous pouvez être pieds nus en studio, mais assurez-vous de ranger vos chaussures dans un coin isolé du studio, à distance de celles des autres.
- Le travail au sol est autorisé.
- Gardez la porte du studio ouverte durant toute la durée de la classe pour permettre à l'air de circuler.
- Nous procédons à l'aération du studio avant et après chaque classe, mais nous vous recommandons d'ouvrir une fenêtre au moins une fois durant cinq minutes au cours de votre séance, afin de renouveler l'air.
- Observez les consignes spécifiques que pourrait vous donner votre enseignant, le responsable du RQD ou un représentant du studio.
- Si vous devez sortir du studio durant la classe, assurez-vous de porter votre masque de protection jetable; désinfectez vos mains au gel hydroalcoolique fourni avant de sortir, puis à votre retour avant d'entrer à nouveau dans le studio.

APRÈS LA CLASSE

- N'oubliez pas de récupérer votre bouteille d'eau et vos chaussures, s'il y a lieu, avant de sortir du studio.
- Désinfectez vos mains au gel hydroalcoolique fourni en sortant du studio.
- Récupérez vos effets personnels.
- Rappels :
 - limitez vos interactions avec vos collègues;
 - évitez de flâner et de circuler trop nombreux dans les mêmes aires, afin que chacun puisse respecter les règles de distanciation physique en vigueur.
 - dirigez-vous vers la sortie de la bâtisse le plus rapidement possible.
- Avant de quitter les lieux :
 - indiquez votre heure de départ dans le registre des présences;
 - jetez votre masque de protection jetable;
 - remettez votre couvre-visage personnel;
 - désinfectez vos mains avec le gel hydroalcoolique fourni.
- Prenez à nouveau l'escalier pour sortir de la bâtisse en gardant vos distances avec les autres, conformément aux directives de distanciation physique en vigueur.

À VOTRE RETOUR À LA MAISON

- À titre préventif :
 - enlevez vos vêtements d'entraînement immédiatement et mettez-les directement au lavage;
 - désinfectez les objets qui vous ont accompagné (sacs, téléphone, etc.);
 - lavez-vous les mains pendant 20 secondes à l'eau tiède et au savon;
 - prenez une douche le plus tôt possible après votre arrivée à la maison.

SIGNALEMENT

- Si, au cours de 14 jours suivant votre admission à une classe du RQD :
 - vous développez des symptômes liés à la COVID-19;
 - vous apprenez que vous avez directement côtoyé une personne positive à la COVID-19;

- vous devez subir un test de dépistage de la COVID-19;
- vous attendez le résultat d'un test de dépistage de la COVID-19;
- vous recevez un résultat positif à la COVID-19;

Vous devez impérativement et immédiatement :

- le signaler au coordonnateur du développement professionnel du RQD par courriel à dbastien@quebecdanse.org;
- appeler la ligne COVID-19 au 1 877 644-4545;
- suivre à lettre les recommandations d'isolement, de traçage, d'autosoins et de prévention que vous donnera la Direction de la santé publique.

Dans tous les cas, le RQD devra, lui aussi, prévenir la Direction de la santé publique et suivre ses directives. Celles-ci pourraient mener à l'annulation, temporaire ou non, de ses classes techniques.

PRISE EN CHARGE SUR PLACE D'UN CAS DE COVID-19

- Si, au cours de la classe, une personne présente des symptômes s'apparentant à la COVID-19 :
 - elle devra porter un masque et sera immédiatement isolée dans un local à part;
 - le RQD appellera la ligne COVID-19 au 1 877 644-4545 et suivra les instructions de la Direction de la santé pour prendre la personne en charge et la retourner chez elle, conformément à ces directives;
 - selon ces directives, le RQD pourrait devoir recommander des mesures spécifiques aux autres participants;
 - la classe prendra immédiatement fin et tous les participants devront quitter les lieux, en suivant les consignes émises par le responsable du RQD ou le représentant du studio;
 - le studio procédera à la désinfection et à l'aération des lieux;
 - le RQD consignera l'incident dans son registre.

LE RQD APPLIQUE STRICTEMENT LES DIRECTIVES DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET S'ASSURE QUE SES PARTENAIRES ET FOURNISSEURS S'Y CONFORMENT

POUR ADRESSER VOS COMMENTAIRES SUR CE PROTOCOLE

Communiquez par courriel avec
Daniel Bastien, coordonnateur du développement professionnel
Regroupement québécois de la danse
dbastien@quebecdanse.org